

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Un premier projet Carbone riverain dans Portneuf

Saint-Ubalde, vendredi le 19 juin 2026 – Le 5 juin dernier, un chantier de plantation de cinq jours s’est conclu sur les terres de la Ferme Bureau à Saint-Ubalde via le programme Carbone riverain, une initiative reconnue dans le marché du carbone. Ce projet de 1800 arbres et arbustes plantés sur deux kilomètres le long d’affluents de la rivière Charest est le premier projet en zone agricole financé par des crédits carbone québécois dans Portneuf. Plus de 100 000\$ y ont été injectés grâce à la participation financière de 20 organisations.

Un programme axé sur la protection de l’eau et la biodiversité

C’est le programme [Carbone riverain](http://www.carboneriverain.org) qui crée le pont entre le marché des crédits carbone et les producteurs agricoles. Il s’agit d’une initiative d’Arbre-Évolution, une coopérative basée à Saint-Jean-Port-Joli. Le programme vise l’élargissement de bandes riveraines dans le but de protéger la qualité des cours d’eau, augmenter la biodiversité, contrer l’érosion et favoriser l’agroforesterie. « Les agriculteurs veulent bien faire leur part dans la préservation de la nature, mais ils ont besoin d’aide pour le faire. C’est là que le programme fait la différence. Sans aucune aide gouvernementale, nous contribuons à l’atteinte des objectifs collectifs en lien avec l’adaptation climatique et la préservation des milieux hydriques, ce n’est pas rien. », explique Simon Côté, coordonnateur d’Arbre-Évolution. Le modèle sylvicole que propose le programme est un aménagement de 5 mètres de large en deux rangées d’arbres et d’arbustes le long de la zone de protection des rives.

Une compensation financière déterminante pour l’agriculteur

En contrepartie de la zone cultivable reboisée, le producteur agricole reçoit une somme d’environ 25 000\$ par hectare aménagé. « Pour nous, c’était une belle occasion d’implanter d’améliorer nos bandes riveraines pour répondre à des enjeux d’érosion. En plus, on apprécie les arbres pour la beauté qu’ils amènent au paysage et pour les autres bénéfices qu’ils apportent à la nature », raconte Ghislain Bureau, propriétaire de la Ferme Bureau. Le projet réalisé sur cette ancienne ferme laitière maintenant vouée à la production de grains fait déjà parler de lui sur le rang Saint-Achile. : « J’ai deux voisins qui étaient curieux de ce qui se passait ici et qui se sont montrés intéressés à contribuer à la protection de la rivière Charest avec le programme. C’est une bonne chose, car plus on protège un long tronçon, plus les effets sont intéressants pour l’environnement et les cultures » ajoute M. Bureau. Les producteurs agricoles peuvent déposer un projet directement sur le site web du programme : www.carboneriverain.org.

Des crédits carbone de haute qualité

Un des éléments phare du programme Carbone riverain est la signature d’une servitude de conservation à vocation agroforestière entre l’agriculteur et une Fiducie qui administre les fonds. « De cette manière, nous garantissons aux acheteurs de crédits carbone que leur investissement sera permanent et qu’il n’y aura pas de retour en arrière dans le futur. Pour nous, c’est important que la nature en sorte gagnante » ajoute M. Côté. Des organisations comme le Cégep du Vieux-Montréal, Fruit d’Or, Indigo Soda, Café Columbus, le Réseau des experts Nutrite et plusieurs autres ont financés la réalisation du projet en compensant leur émission de Co2.

Sources :

- Simon Côté, coordonnateur général d'Arbre-Évolution 514-207-3686 / simon@arbre-evolution.org
- Ghislain Bureau, propriétaire de la Ferme Bureau 418-277-2808 / fermegcbureau@telus.net